

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS

CONSEIL DES COMMISSAIRES

MARDI LE 24 MAI 2022 – 19H
SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CSET
340, RUE SAINT-JEAN-BOSCO
MAGOG (QUÉBEC) J1X 1K9

PROCÈS-VERBAL

Améliorer la littératie et la numératie – Prévenir le décrochage scolaire

COMMISSAIRES		COMMISSAIRES PARENTS	
Gordon Barnett	Z	Marc Mercure	Z
Claire Beaubien	Z	Helene Turgeon	Z
Shawn Jersey	A	Daniel Zigby, vice président	Z
Richard Gagnon	Z	Eliza McKnight	Z
Gary Holliday	Z	COMITÉ DES DIRECTEURS	
Joy Humenuik	Z	Éric Campbell – <i>Secrétaire général</i>	P
Mary-Ellen Kirby	Z	Kandy Mackey – <i>Assistante directrice générale</i>	Z
Frank MacGregor	Z	Michel Soucy – <i>Directeur général directeur de la formation continue</i>	P
Alice McCrory	Z	Jeffrey Pauw – <i>Directeur des Ressources humaines</i>	Z
Jonathan Murray	Z	Sophie Leduc – <i>Directrice des services financiers</i>	Z
Michael Murray, président	Z	Eva Lettner – <i>Directrice technologies d'enseignement et services pédagogiques</i>	Z
Tina Pezzi-Bilodeau	Z	Emmanuelle Gaudet – <i>Directrice des services complémentaires</i>	A
	Z	Éric Plante – <i>Directeur des ressources matérielles</i>	Z

ZOOM (Z) – MEMBRES PRÉSENTS (P) – MEMBRES ABSENTS (A)

OBSERVATEURS

Holly Bailey, Consultante en communications

PUBLIC

Megan Seline, présidente de *Appalachian Teachers' Association (ATA)*

Matthew McCully, *The Record*

Renalee Gore, directrice de *Knowlton Academy*

Jennifer Palik, directrice de *Asbestos-Danville-Shipton Elementary*

Timothy Croteau, enseignant de *Parkview Elementary*

David Proulx, parent de *Waterloo Elementary*

Ashley Lawrence, parent de *Waterloo Elementary*

Peggy McCourt, directrice à *Alexander Galt Regional High School*

Lorrie Wheeler, personnel (HSA) à *Waterloo Elementary*

Wanda Cox, Fédération du personnel de soutien scolaire (*TRUSS*)

Barbra Plouffe – directrice à *Parkview Elementary*

James Lemaître, directeur à *Sunnyside Elementary*

Adriana Lyons, directrice de *Waterloo Elementary*

Charline Labonté, parent de *Waterloo Elementary*

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président ouvre la séance à 19h05.

2. QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

QUORUM A ÉTÉ ÉTABLI ET PROPOSÉ PAR la commissaire H. Turgeon afin d'adopter l'ordre du jour du 24 mai 2022, tel que modifié avec la correction suivante :

7.2 Confirmation de la structure administrative pour les écoles et les centres – **DÉPOSÉE**.

Adoptée à l'unanimité

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 26 AVRIL 2022

Résolution N° CSET 22-05-67

Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil des commissaires qui a eu lieu le 26 avril 2022

ATTENDU qu'une copie des minutes de la réunion du 26 avril 2022 a été remise à chacun des commissaires au moins six (6) heures avant l'ouverture de l'assemblée, le secrétaire général est dispensé d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett de dispenser le secrétaire général de la lecture des minutes et d'approuver les minutes de la réunion du 26 avril 2022, tel que déposées.

Adoptée à l'unanimité

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

- D. Proulx : Dans la résolution concernant le Code de déontologie pour tous les employés, il est écrit que la politique a été acceptée par tous les comités énumérés, ce qui n'est pas le cas. Au cours du processus de consultation, des suggestions ont été envoyées à la commission scolaire à la suite d'une réunion du comité central des parents (CPC), ce qui signifie que la politique n'a pas été acceptée telle quelle.
- M. Murray : Lorsque vous avez été consulté, cela faisait partie d'un processus de consultation. Cela ne signifie pas que toutes les suggestions seront retenues. Il n'y avait aucune indication dans le rapport du comité des parents que la motion était mise au vote, qu'elle n'était qu'à l'étude. Il n'y a pas non plus de résolution déclarant que c'était inacceptable.
- D. Proulx : Je comprends ce qu'est un processus de consultation. Dois-je comprendre qu'en ce qui concerne la CSET, lorsqu'elle dit qu'une politique est acceptée par tous, cela signifie-t-il que, quelles que soient les suggestions qui sont envoyées, considérez-vous qu'elles sont acceptées?
- M. Murray : Oui.
- D. Zigby : Je ne suis pas certain du commentaire de M. Proulx au sujet de la recommandation qui a été présentée dans le cadre du processus de consultation. On a mentionné que les parents avaient fait une note.
- M. McCully : Le projet de loi 96 a été adopté aujourd'hui. Y aura-t-il des commentaires de la CSET au sujet d'une éventuelle contestation du projet de loi 96? Peut-être en discutera-t-on plus tard au cours de la réunion?
- M. Murray : Il est sûrement trop tôt pour faire un commentaire sur l'adoption d'aujourd'hui et non, ce sujet ne sera pas abordé plus tard dans la réunion.
- M. Seline : Les commissaires ont-ils assisté à la manifestation contre le projet de loi 96 à Montréal?
- M. Murray : J'ignore. Il y en a eu une manifestation organisée par la *Townshippers' Association* à Cowansville à laquelle certains d'entre nous ont assisté et à laquelle j'ai exhorté les commissaires d'y assister. Il devait y en avoir une à Sherbrooke, mais cela n'a pas eu lieu.
- M. Seline : À qui un enseignant devrait-il envoyer un rapport d'incident concernant le directeur général?
- M. Murray : Les rapports d'incident doivent être envoyés au conseil des commissaires aux soins du secrétaire général.
- E. Campbell : Pouvez-vous spécifier votre question? S'agit-il d'un rapport d'incident ou d'une plainte?

- M. Seline : Je parle d'un rapport d'incident.
- E. Campbell : Le département du secrétaire général ne traite pas les plaintes des employés ni les rapports d'incident des employés. Toute plainte d'employé ou rapport d'incident d'employé doit être transmis au service des ressources humaines.
- D. Proulx : En ce qui concerne l'incident à WES où un enseignant a chaviré un bureau, vous avez dit que les parents ont été contactés. J'ai une preuve écrite que ce n'est pas le cas. Il n'y a pas eu de suivi.
- M. Murray : Vous reconnaissez que les parents ont été contactés. Relisez votre texte. La communication a été faite.
- K. Mackey : Une deuxième communication a été envoyée le lendemain (en avril) via *Class Dojo*.
- M. Seline : La commission scolaire envisage-t-elle de retirer M^{me} A. Lyons de son rôle de directrice à *Waterloo Elementary School (WES)*?
- M. Murray : Nous ne répondrons pas à cette question lors d'une réunion publique. Toutes questions relatives aux ressources humaines sont confidentielles.
- M. Seline : À qui une plainte concernant la direction d'école devrait-elle être adressée? Si les enseignants craignent que les plaintes n'aient pas été résolues ou traitées de façon appropriée, que devraient-ils faire?
- M. Murray : Un processus clair est présenté sur le site Web de la CSET si la plainte provient d'un élève ou d'un parent de l'élève. La plainte doit d'abord être adressée à la direction de l'école. Si le plaignant n'est pas satisfait de la solution de la direction, il peut alors appeler la commission scolaire pour communiquer avec le bureau du secrétaire général afin de déposer une plainte officielle. Si le plaignant n'est toujours pas satisfait des solutions présentées, la prochaine étape consisterait à communiquer avec le protecteur de l'élève (Ombudsman). Toutefois, s'il s'agit d'un problème lié aux ressources humaines, il faut s'adresser aux RH.
- D. Proulx : Lors de la dernière réunion, vous avez parlé d'un climat satisfaisant à WES. J'ai demandé si un sondage avait été envoyé aux parents pour mesurer le niveau de satisfaction. Savez-vous qu'un parent de WES a dressé une liste de 24 noms de parents qui aimeraient transférer leur enfant à *Parkview Elementary*? Est-ce considéré comme une minorité?
- M. Murray : C'est décidément une minorité. C'est destructeur et non constructif. Je suggère aux gens d'investir leur énergie et leurs efforts d'une manière positive et constructive.

5. RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE

Le Président, M. Murray, a présenté le prix d'excellence 24 mai 2022 et a invité les commissaires suivants à lire les textes :

Ce mois, le Conseil des commissaires et les cadres supérieurs de la commission scolaire Eastern Townships aimeraient signaler ce qui suit :

Les élèves de la commission scolaire Eastern Townships reçoivent le
Prix du lieutenant-gouverneur!



Commissaire R. Gagnon : Chaque année, un certain nombre d'élèves québécois sont distingués pour leur excellence! Cette année, le lieutenant-gouverneur du Québec, M. J. Michel Doyon, a remis des médailles à deux de nos élèves de la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) – Katherine McLellan de *Alexander Galt Regional High School* et Carl Coddington de *Richmond Regional High School*! Ces deux récipiendaires ont été nommés en fonction de leur détermination et de leur participation à la vie scolaire, et pour avoir eu une influence positive dans leur communauté. Veuillez vous joindre à nous pour féliciter ces élèves qui donnent le bon exemple!

Voici les lauréats :

Commissaire G. Barnett : À *Alexander Galt Regional High School*, Katherine McLellan est une leader tranquille, une personne qui est toujours fière d'elle-même et de toutes les facettes de la vie, tant sur le plan social que scolaire. Katherine a surmonté de graves défis et, grâce à son travail acharné, elle a accompli de grandes choses à l'école et ailleurs. Les mathématiques sont le point fort de Katherine, et elle est l'une des élèves les plus travaillantes et les plus positives qui obtient les meilleures notes. C'était un privilège d'enseigner Katherine McLellan et elle mérite entièrement la médaille du lieutenant-gouverneur.

Commissaire T. Pezzi-Bilodeau : Carl Coddington a été choisi par les enseignants et le personnel de *RRHS* comme récipiendaire du Prix du lieutenant-gouverneur cette année en raison de sa solide éthique de travail, de sa créativité, de son dévouement et de son enthousiasme. Carl est un véritable leader à l'intérieur et à l'extérieur de la classe. Il est motivé, organisé et toujours prêt à donner un coup de main aux élèves et aux enseignants. *RRHS* a été très chanceux d'avoir Carl faire partie de sa communauté.

Nous félicitons ces deux élèves exemplaires et les saluons pour cette réalisation!



A single dream. A world of hope.®

Commissaire G. Barnett : Nous souhaitons conclure avec la course *Terry Fox* de cette année avec un message final de la Fondation Terry Fox à la CSET. Leur devise en 2021 était « Essayer comme Terry » et nos écoles et nos centres l'ont bien représenté! La Fondation félicite la communauté de la CSET pour sa participation, sa sensibilisation et sa collecte collective de 41 571,85 \$ Félicitations à tous pour cette réalisation collective!

La CSET envoie son soutien à l'UKRAINE

Commissaire M. E. Kirby : La communauté de la CSET s'est mobilisée afin de soutenir l'Ukraine en ces temps de conflit et de difficultés. Les écoles et les centres ont participé à volonté et à leur façon pour démontrer leurs inquiétudes et leurs préoccupations. Voici un collage de diverses activités qui ont eu lieu...



GALT art auction raises over \$2000 for the Ukraine



Collage by Gr 6 class @ ADS



Students & staff from North Hately School march in support raising \$1090



+



Ayers' Cliff Elementary collects supplies for the Ukraine & partners with Bishop's University to ship them over!



Knowlton Academy fundraises for Unicef in support of the Ukraine



École de Sutton School mobilizes the community for donations



Massey Vanier students host a pancake lunch raising \$370



LVTC's homage to Ukrainians

6. AFFAIRE DÉCOULANT DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Il n'y a eu aucune affaire découlant de la réunion précédente.

7. AFFAIRES NOUVELLES

7.1 **Résolution N° CSET 22-05-68**

Cédule des réunions du conseil des commissaires – 2022-2023

23 août 2022
27 septembre 2022
25 octobre 2022
22 novembre 2022
24 janvier 2023
21 février 2023
28 mars 2023
25 avril 2023
23 mai 2023
27 juin 2023

IL A ÉTÉ PROPOSÉ PAR la commissaire C. Beaubien d'adopter la cédule de réunions du conseil des commissaires pour 2022-2023.

Adoptée à l'unanimité

7.2 **Résolution N° CSET 22-05-XX**

Confirmation de la structure administrative des écoles et des centres – 2022-2023

ATTENDU que l'article 134 du Règlement sur certaines conditions d'emploi du personnel supérieur des commissions scolaires et du Comité de Gestion de la Taxe Scolaire de l'Île de Montréal précise que la commission scolaire doit confirmer la structure administrative des écoles et des centres, telle qu'elle a été modifiée;

ATTENDU qu'après l'évaluation de chaque poste, aucun changement n'a été apporté;

ATTENDU que les commissaires ont examiné la structure administrative pour les écoles et les centres pour l'année scolaire 2022-2023, au cours de la réunion exécutive des commissaires qui a eu lieu le 24 mai 2022;

ATTENDU que *the Eastern Townships Association of Administrators (ETAA)* a été dûment consulté sur la structure 2022-2023;

ATTENDU que cette structure administrative entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2022, sauf indication contraire;

IL EST PROPOSÉ PAR le/la commissaire _____ que le conseil des commissaires approuve la structure administrative pour les écoles et les centres pour l'année scolaire 2022-2023, à compter du 1^{er} juillet 2022.

DÉPOSÉE

7.3 Résolution N° CSET 22-05-69**Confirmation de la structure administrative du siège social – 2022-2023**

ATTENDU que l'article 134 du Règlement sur certaines conditions d'emploi du personnel supérieur des commissions scolaires et du Comité de Gestion de la Taxe Scolaire de l'Île de Montréal précise que la commission scolaire doit confirmer la structure administrative du centre administratif, telle qu'elle a été modifiée;

ATTENDU que les commissaires ont examiné la structure administrative proposée pour le centre administratif pour l'année scolaire 2022-2023 au cours de la réunion du comité exécutif qui a eu lieu le 24 mai 2022;

ATTENDU que la recommandation de créer le poste de « conseiller en gestion du personnel » au sein du service des ressources humaines doit être ajoutée à la structure existante;

ATTENDU que le *Eastern Townships Association of Administrators (ETAA)* a été consulté sur la structure;

ATTENDU que cette structure administrative entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2022, sauf indication contraire;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire C. Beaubien que le conseil des commissaires approuve la structure administrative du centre administratif pour l'année scolaire 2022-2023, à compter du 1^{er} juillet 2022.

Adoptée à l'unanimité

7.4 Résolution N° CSET 22-05-70**Renouvellement du contrat d'assurances 2022-2023**

ATTENDU que les articles 178 et 270 de la Loi sur l'instruction publique stipulent qu'une commission scolaire peut souscrire une assurance responsabilité civile, une assurance professionnelle et une assurance de biens;

ATTENDU que le régime d'assurance actuel de la commission scolaire Eastern Townships (CSET) arrive à échéance le 30 juin 2022;

ATTENDU que depuis 2012-2013, le conseil des commissaires a autorisé la participation de la CSET au Regroupement des commissions scolaires et des centres de services scolaires de la Montérégie et en Estrie en matière d'assurances;

ATTENDU que l'expérience d'achat consolidée a été financièrement avantageuse pour la CSET;

ATTENDU que suite à un appel d'offres publié du 1^{er} avril au 3 juin 2021, il a été proposé par la résolution CSET 21-06-111 le 22 juin 2021 d'accepter l'offre de BFL Canada et de La Capitale (maintenant *Beneva*) pour le renouvellement de la couverture d'assurance civile, d'assurance professionnelle et d'assurance de biens pour un contrat de 5 ans renouvelable annuellement;

ATTENDU que l'année scolaire 2022-2023 sera la deuxième année du contrat;

ATTENDU que l'article 42.0.2 du Règlement sur les contrats de service des organismes publics offre la possibilité d'options de renouvellement pour ce type de contrat de service;

ATTENDU que BFL Canada et Beneva (anciennement nommé *La Capitale*) soumissionnent respectivement sur des garanties spécifiques pour couvrir l'ensemble des garanties proposées par le Regroupement des commissions scolaires et des centres de services scolaires de la Montérégie et en Estrie en matière d'assurances pour 2022-2023;

ATTENDU que le consultant de la firme *Gestion Turcot & Associés Inc.* a recommandé l'offre conjointe entre BFL Canada et Beneva;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire H. Turgeon d'accepter l'offre de BFL Canada et de Beneva (anciennement nommé *La Capitale*) pour le renouvellement de l'assurance responsabilité civile, de l'assurance professionnelle et de l'assurance de biens pour l'année scolaire 2022-2023.

Adoptée à l'unanimité

Le directeur général, M. Soucy a présenté la résolution suivante :

7.5 Résolution N° CSET 22-05-71

Contrats avec des organismes – Reddition de comptes annuelle

ATTENDU que le 7 décembre 2012, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi 1 – Loi sur l'intégrité dans les marchés publics;

ATTENDU que conformément à cette loi, le conseil du Trésor a décrété la Directive concernant la reddition de comptes en gestion contractuelle des organismes publics (ci-après « la Directive »), qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2013 et s'applique particulièrement aux commissions scolaires;

ATTENDU que la Directive décrit tous les cas de reddition de comptes et normalise le contenu et le type de renseignements à transmettre au secrétariat du conseil du Trésor;

ATTENDU que les exigences prévues dans la présente Directive proviennent de la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP), qui vise à promouvoir la reddition de comptes fondée sur la responsabilisation des dirigeants des organismes publics et sur l'utilisation appropriée des fonds publics;

ATTENDU que selon les exigences énoncées dans la Directive, la commission scolaire est tenu de rendre compte de ses activités contractuelles pendant la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022;

ATTENDU que la Directive stipule que le premier dirigeant de l'organisme public doit attester, sur une base annuelle, la fiabilité des données et des contrôles liés aux contrats en utilisant le formulaire présenté à la réunion du comité consultatif de vérification le 17 mai 2022;

ATTENDU qu'à la commission scolaire Eastern Townships, les fonctions du dirigeant de l'organisme public pour lequel un compte doit être rendu incombent au conseil des commissaires;

ATTENDU que le conseil des commissaires doit rendre des comptes des autorisations données qu'il a données durant la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022;

ATTENDU que toutes les activités contractuelles ont été exécutées par les administrateurs des commissions scolaires et le respect du LCOP au mieux de son jugement et de ses capacités au sein des ressources disponibles;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik, appuyé par le commissaire R. Gagnon que la commission scolaire Eastern Townships : **ADOpte** la déclaration du dirigeant de l'organisme public attestant la fiabilité de les données et les contrôles de gestion annexés à la présente résolution (*Annexe 3 : Déclaration du dirigeant de l'organisme 2021 – 2022*), conformément au gabarit proposé par le secrétariat du conseil du Trésor :

1. « Cette déclaration est faite par le dirigeant de l'organisme public dans un contexte où toutes les activités contractuelles ont été effectuées par les administrateurs appropriés en respectant le LCOP au mieux de leur jugement et de leurs capacités et dans les limites des ressources disponibles ».
2. **AUTORISE** le président de la commission scolaire de signer la déclaration du dirigeant de l'organisme public (annexe 3) et tout autre document requis pour respecter les exigences de reddition de comptes prévues par la Directive;
3. **TRANSMETTRE** tous les documents requis au secrétariat du conseil du Trésor afin de respecter l'obligation de rendre compte prévue dans la Directive au plus tard le 30 juin 2022.

Adoptée à l'unanimité

8. RAPPORTS

8.1 Rapport du directeur général

Le directeur général, M. Soucy n'avait rien de nouveau à signaler.

8.2 Rapport du président

Le président du conseil des commissaires, M. Murray a signalé ce qui suit :

Lors de notre dernière réunion publique, mon rapport a abordé ma préoccupation au sujet de l'érosion de la courtoisie, de la civilité et du décorum qui, je crois, s'est accéléré ces dernières années avec l'intrusion généralisée des médias sociaux dans l'ensemble de la société. Plus tard au cours de la même réunion, nous avons eu droit à un exemple frappant du problème qui me préoccupe lorsqu'un visiteur à la réunion, un membre du public, m'a adressé des remarques personnelles en des termes très peu civilisés. Je déplore un tel comportement pour lequel il ne peut y avoir aucune justification. J'ai demandé à notre secrétaire général, Éric Campbell, de préciser qu'un tel manque de courtoisie et de civilité ne sera pas toléré. Il ne reste qu'à ajouter qu'il n'y a eu ni excuses ni signe de remords de la part de l'auteur. Si nous ne pouvons maintenir un niveau de décorum et de respect mutuel, malgré des opinions divergentes, si nous ne pouvons pas plaider nos causes pour ou contre des questions calmement et rationnellement, sans insultes ou accusations non fondées de mauvaise foi, cela montre que notre environnement social est rompu. Les commissaires et les administrateurs qui travaillent à la CSET et surtout moi ne sommes pas votre ennemi, mais nous sommes régulièrement accusés de mauvaise foi, de mentir et d'une mauvaise direction. Pourquoi de telles accusations sont lancées si librement contre des individus et des groupes voués au bien-être des élèves qui font de leur mieux dans des

circonstances difficiles est incompréhensible. Permettez-moi encore une fois d'implorer tous ceux dont les passions sont éveillées de canaliser cette énergie positivement, de travailler avec eux plutôt que contre ceux d'entre nous dont la responsabilité est de mieux servir nos élèves.

Je tiens à remercier les membres du conseil des commissaires qui ont renoncé à un samedi précieux pour assister à notre symposium du 7 mai. Il s'agissait du premier d'un programme en deux volets visant à répondre aux questions importantes auxquelles nous devons répondre alors que nous nous efforçons d'améliorer les résultats scolaires de nos élèves. Notre objectif est toujours de trouver des façons d'améliorer ce que nous offrons sur le plan scolaire et culturel. C'est un effort continu. La fin de semaine prochaine, notre association de l'ACSAQ offrira du perfectionnement professionnel en ligne pour nous outiller davantage. En octobre prochain, nous reprendrons avec les mêmes animateurs pour examiner nos priorités et nous concentrer sur les mesures les plus efficaces que nous pouvons prendre pour aller de l'avant.

J'ai été heureux et fier des élèves de *Massey-Vanier High School* à Cowansville, qui ont répondu à l'appel de s'opposer au projet de loi 96. Les élèves se sont spontanément organisés en très peu de temps afin de produire et de signer une pétition et plus de 120 lettres individuelles ont été présentées à la députée de Brome-Missisquoi, Isabelle Charest. Un rassemblement a eu lieu à l'école pour mieux informer le public des nombreuses façons dont ce projet de loi est insatisfaisant. En particulier, le projet de loi menace la qualité des services de santé et des services sociaux offerts aux citoyens dans leurs situations les plus vulnérables en menaçant les médecins, les infirmières et les autres soignants d'amendes et de pénalités pour avoir parlé dans la langue maternelle du patient s'il ne s'avère pas que ce n'est pas le français. Le projet de loi prive en outre tous les citoyens du Québec de leurs droits civils fondamentaux en permettant aux fonctionnaires de fouiller et de saisir des renseignements et des documents privés sans mandat et d'utiliser ces renseignements pour tenter des poursuites. Cette énorme intrusion dans le droit à la vie privée s'applique aux particuliers, aux entreprises et aux établissements. Le projet de loi modifie également le programme d'études pour les adultes québécois en exigeant que ceux qui fréquentent les cégeps Anglophones suivent des cours de base en français ou utilisent des créneaux de cours optionnels précieux pour suivre des cours de langue supplémentaires. Il y a beaucoup d'autres violations flagrantes des droits civils dans son plus de 100 pages. Compte tenu des déclarations publiques de certains de nos élus, il est clair qu'au moins certains qui voteront en faveur de son adoption ne l'ont jamais vu. Hier, j'ai appris que d'autres manifestations sont prévues malgré la probabilité que le projet de loi soit adopté au début de la semaine et j'encourage tout le monde d'y assister, si possible. La lutte pour corriger cette terrible collection de violations de nos droits civils ne fait que commencer.

Sur une note plus heureuse, *New Horizons Adult Education Centre* a tenu ses cérémonies de remise des diplômes ce mois-ci. Je trouve particulièrement inspirant de rencontrer les élèves et d'entendre leurs histoires d'obstacles surmontés, de défis rencontrés et, à plusieurs reprises, de l'importance cruciale de la **persévérance**. Certains élèves qui ont célébré cette année sont des immigrants, qui luttent dans une culture et une langue qui leur est étrangère pour obtenir l'éducation qui sert de passeport pour de meilleures possibilités. D'autres sont de jeunes adultes pour qui les écoles conventionnelles étaient mal adaptées et, pour beaucoup, une expérience négative, mais ils sont déterminés à obtenir leur certification. Ce qui est encore plus important pour moi, ce sont les histoires d'hommes et de femmes, certains d'âge moyen, qui ont choisi d'améliorer leur niveau d'éducation

pendant ces années, voire des décennies après avoir quitté l'école secondaire. Ceux d'entre nous qui se réunissent pour reconnaître et célébrer leurs réussites ne peuvent s'empêcher d'être honorés par leurs histoires. Je tiens à féliciter particulièrement le personnel du secteur des adultes qui réussit si bien à adapter les programmes et les processus pour qu'ils correspondent à tant de styles d'apprentissages différents et de particularités individuelles. J'ai hâte d'assister à un certain nombre de galas de remise des diplômes dans nos établissements secondaires et postsecondaires. J'encourage tous les commissaires à prendre le temps d'assister et d'écouter les élèves nous dire combien ils apprécient leur expérience avec la CSET.

Nous en sommes à la fin de notre année scolaire. Cela a été difficile et il y a des préoccupations légitimes au sujet des interruptions et des distractions qui peuvent avoir nui à l'apprentissage. Cependant, je suis convaincu que nos élèves n'ont pas souffert de façon irréparable malgré tous les défis. Les générations précédentes de Canadiens et de Québécois ont subi des dépressions et l'Holocauste, ont combattu des guerres, ont vécu dans la peur de l'Armageddon, ont survécu à une insurrection appréhendée et on tout de même forgé un avenir meilleur pour ceux d'entre nous qui suivront. Nos jeunes feront pareil.

9. RAPPORTS DU COMITÉ CONSULTATIF

9.1 Comité exécutif

Le président du comité exécutif, le commissaire M. Murray a expliqué que les sujets abordés à la réunion de l'exécutif de ce soir font partie de l'ordre du jour de la réunion du conseil de ce soir.

9.2 Comité de gouvernance et d'éthique

Le président du comité de gouvernance et d'éthique, commissaire R. Gagnon a mentionné que la date de la prochaine réunion est prévue pour ce mardi 31 mai 2022.

9.3 Comité consultatif de vérification (audit)

La présidente du comité consultatif de vérification, J. Humenuik a présenté la résolution suivante :

9.3.1 Finances :

9.3.1.1 Résolution N° CSET 22-05-72

Politique et procédures d'approvisionnement et sur la gestion des contrats

ATTENDU que la commission scolaire a élaboré une Politique et des procédures d'approvisionnement et sur la gestion des contrats;

ATTENDU que la Politique et des procédures d'approvisionnement et sur la gestion des contrats va remplacer la Politique d'achat;

ATTENDU que la Politique et des procédures d'approvisionnement et sur la gestion des contrats a été transmise pour consultation au comité des parents, le comité de l'éducation spécialisée, l'Association des administrateurs des Cantons-de-l'Est, l'Association des enseignants des

Appalaches (ATA), le Syndicat des Professionnelles et Professionnels de l'Éducation de l'Estrie et le Syndicat régional du personnel de soutien des cantons (TRUSS);

ATTENDU que tous les commentaires reçus ont été pris en considération;

ATTENDU que le comité de direction et le comité de gestion ont accepté la version finale de la Politique et des procédures d'approvisionnement et sur la gestion des contrats;

ATTENDU que la version finale de la Politique et des procédures d'approvisionnement et sur la gestion des contrats a été présentée au comité consultatif de vérification;

ATTENDU que le comité de vérification recommande son adoption au conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que la Politique et des procédures d'approvisionnement et sur la gestion des contrats soit adoptée.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2 Ressources matérielles :

9.3.2.1 **Résolution N° CSET 22-05-73**

Alexander Galt Regional High School – Rampes de sécurité pour les passerelles

ATTENDU que le ministère de l'Éducation (MEQ) a approuvé un budget de 325 378 \$ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme MDB - Maintien des bâtiments 2020-2021 Mesure : 50621;

ATTENDU que deux (2) compagnies ont récupéré les spécifications du projet à la suite d'une invitation publique de présenter une soumission pour le projet;

ATTENDU qu'une (1) soumission a été reçue par la commission scolaire Eastern Townships pour la date et l'heure précisées;

ATTENDU que la plus basse soumission au montant de 159 252 \$ (excluant les taxes) a été reçue de la compagnie *Construction Labrie-Merlos Inc.*;

ATTENDU qu'après avoir pris connaissance de la soumission, la compagnie *Construction Labrie-Merlos Inc.* est le plus bas soumissionnaire en conformité, pour faire le travail au montant de 223 702 \$, incluant les taxes et les honoraires professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett de procéder aux travaux pour le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer toute documentation connexe et qu'en l'absence du directeur général, le directeur des ressources matérielles peut également signer.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.2 Résolution N° CSET 22-05-74**Mandat Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) – Filtres à air pour conduits de ventilation**

ATTENDU que le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) a été créé le 1^{er} septembre 2020;

ATTENDU que le CAG a pour mission d'acquérir des biens et des services de qualité, au bon moment, au bon prix au bénéfice des organismes publics;

ATTENDU que les organismes publics devront acquérir du CAG exclusivement sauf exception acceptée de leur part;

ATTENDU que le CAG a lancé un nouvel appel d'offres pour l'acquisition des filtres à air pour conduits de ventilation;

ATTENDU que la commission scolaire Eastern Townships juge avantageux de bénéficier de ce mandat;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire M. Mercure de se joindre au CAG pour le mandat mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer toute documentation connexe et qu'en l'absence du directeur général, le directeur des ressources matérielles peut également signer.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.3 Résolution N° CSET 22-05-75**Farnham Elementary School – Rénovation des fondations et de l'enveloppe et rénovation du drainage du périmètre et de l'isolation**

ATTENDU que le ministère de l'Éducation (MEQ) a approuvé un budget de 1 673 374 \$ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme MDB - Maintien des bâtiments 2020-2021 Mesure : 50621;

ATTENDU que trois (3) compagnies ont récupéré les spécifications du projet à la suite d'une invitation publique de présenter une soumission pour le projet;

ATTENDU que trois (3) soumissions ont été reçues par la commission scolaire Eastern Townships pour la date et l'heure précisées;

ATTENDU que la plus basse soumission au montant de 3 789 615 \$ (excluant les taxes), a été reçue de la compagnie *Construction GCP Inc.*;

ATTENDU qu'après avoir pris connaissance des soumissions, les professionnels assignés de la firme *ADSP inc.* ont recommandé la compagnie *Construction GCP Inc.* le plus bas soumissionnaire en conformité, pour faire le travail au montant de 4 567 313 \$, incluant les taxes et les honoraires professionnels;

ATTENDU que tous les fonds supplémentaires nécessaires à la réalisation du projet seront prélevés des programmes MDB - Maintien des bâtiments 2013-14, MDB - Maintien des bâtiments 2015-16, MDB - Maintien des bâtiments 2021-22;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik de procéder aux travaux pour le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer toute documentation connexe et qu'en l'absence du directeur général, le directeur des ressources matérielles peut également signer.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.4 Résolution N° CSET 22-05-76

New Horizons – Drainage, réparation et rénovation du stationnement

ATTENDU que le ministère de l'Éducation (MEQ) a approuvé un budget de 418 343 \$ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme RDE – Résorption du déficit d'entretien 2019-20 Mesure : 50622;

ATTENDU qu'une compagnie connue aujourd'hui sous le nom *Les Entreprises Richard Brisson Inc.* s'est vu accorder un contrat au montant de 550 410 \$, incluant les frais d'honoraires et les taxes pour le projet mentionné ci-haut;

ATTENDU qu'au cours du projet, certaines modifications pour des travaux supplémentaires ont dû être effectuées;

ATTENDU qu'un montant de 87 272 \$ (incluant les taxes) est nécessaire pour couvrir toutes les modifications demandées, les travaux supplémentaires et les honoraires professionnels afin de terminer le projet;

ATTENDU que le montant total du contrat, incluant toutes les demandes de modification, les travaux supplémentaires et les honoraires professionnels (incluant les taxes), s'élève à 637 682 \$;

ATTENDU que tous les fonds supplémentaires nécessaires à la réalisation du projet seront prélevés du programme MDB - Maintien des bâtiments 2019-20;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Zigby que les modifications demandées et/ou travaux supplémentaires soit accordés à *Les Entreprises Richard Brisson Inc.* afin de terminer les travaux pour le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général et/ou le directeur des ressources matérielles soit (soient) autorisé(s) à signer toute documentation connexe.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.5 Résolution N° CSET 22-05-77**Sutton Elementary School – Remplacement des planchers et des aires communes, les salles de classe et les bureaux**

ATTENDU que le ministère de l'Éducation (MEQ) a approuvé un budget de 185 930 \$ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme RDE – Résorption du déficit d'entretien 2019-20 Mesure : 50622;

ATTENDU qu'une compagnie connue aujourd'hui sous le nom de *Comco Entrepreneur en Bâtiment* s'est vu accorder un contrat au montant de 158 091 \$ incluant les frais d'honoraires et les taxes pour le projet mentionné ci-haut;

ATTENDU qu'au cours du projet, certaines modifications pour des travaux supplémentaires ont dû être effectuées;

ATTENDU qu'un montant de 28 292 \$ (incluant les taxes) est nécessaire pour couvrir toutes les modifications demandées, les travaux supplémentaires et les honoraires professionnels afin de terminer le projet;

ATTENDU que le montant total du contrat, incluant toutes les demandes de modification, les travaux supplémentaires et les honoraires professionnels (incluant les taxes), s'élève à 186 383 \$;

ATTENDU que tous les fonds supplémentaires nécessaires à la réalisation du projet seront prélevés du programme MDB - Maintien des bâtiments 2019-20;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon que les modifications demandées et/ou travaux supplémentaires soient accordés afin de terminer les travaux pour le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général et/ou le directeur des ressources matérielles soit (soient) autorisé(s) à signer toute documentation connexe.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.6 Résolution N° CSET 22-05-78**Waterloo Elementary School – Réparation d'urgence (inundation)**

ATTENDU que la commission scolaire Eastern Townships a approuvé un budget de 250 000 \$ pour le projet mentionné ci-haut, où des sommes d'argent étaient prévues dans le cadre de la RTB – Réfection et Transformation des Bâtiments 2021-22;

ATTENDU qu'au cours du projet, certaines modifications pour des travaux supplémentaires ont dû être effectuées;

ATTENDU qu'un montant de 350 000 \$ (incluant les taxes) est nécessaire pour couvrir toutes les modifications demandées, les travaux supplémentaires et les honoraires professionnels afin de terminer le projet;

ATTENDU que le montant total du budget, incluant toutes les demandes de modification, les travaux supplémentaires et les honoraires professionnels (incluant les taxes), s'élève à 600 000 \$;

ATTENDU que tous les fonds supplémentaires nécessaires à la réalisation du projet seront prélevés de la RTB – Réfection et Transformation des Bâtiments 2021-22;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire A. McCrory que les modifications demandées et/ou travaux supplémentaires soient accordés afin de terminer les travaux pour le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général et/ou le directeur des ressources matérielles soit (soient) autorisé(s) à signer toute documentation connexe.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.7 Résolution N° CSET 22-05-79

Waterloo Elementary School – Remplacement de l'entrée d'eau et de la chaussée

ATTENDU que le ministère de l'Éducation (MEQ) a approuvé un budget de 348 000 \$ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme MDB - Maintien des bâtiments 2021-2022 Mesure : 50621;

ATTENDU que quatre (4) compagnies ont récupéré les spécifications du projet à la suite d'une invitation publique de présenter une soumission pour le projet;

ATTENDU que deux (2) soumissions ont été reçues par la commission scolaire Eastern Townships pour la date et l'heure précisées;

ATTENDU que la plus basse soumission au montant de 98 975 \$ (excluant les taxes) a été reçue de la compagnie *Teltech Construction Inc.*;

ATTENDU qu'après avoir pris connaissance des soumissions, la compagnie *Teltech Construction Inc.* est le plus bas soumissionnaire en conformité, pour faire le travail au montant de 113 797 \$, incluant les taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire J. Murray de procéder aux travaux pour le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer toute documentation connexe et qu'en l'absence du directeur général, le directeur des ressources matérielles peut également signer.

Adoptée à l'unanimité

La date de la prochaine réunion du comité consultatif de vérification est prévue pour le 21 juin 2022.

9.4 Comité consultatif des services éducatifs

La présidente du comité consultatif de l'éducation, M.E. Kirby a mentionné que la date de la prochaine réunion est prévue pour le 7 juin 2022

9.5 Comité consultatif de communications

Le président du comité consultatif de communications, M. Mercure a mentionné que la date de la prochaine réunion est **à déterminer**.

9.6 Comité consultatif des ressources humaines

La présidente du comité consultatif des ressources humaines, C. Beaubien a mentionné que la date de la prochaine réunion est à déterminer.

9.7 Comité consultatif de transport

Le directeur du transport, É. Campbell a présenté la résolution suivante :

9.7.1 Résolution N° CSET 22-05-80

Correspondance au ministère de l'Éducation (MEQ)

ATTENDU que les contrats de services pour le transport scolaire arrivent à échéance le 30 juin 2022;

ATTENDU la hausse significative du prix du carburant notamment depuis janvier 2022 qui a atteint à ce jour une hausse d'environ 100 % comparativement à septembre 2021;

ATTENDU le retrait de la mesure 50710 Compensation du coût du carburant pour les transporteurs scolaires;

ATTENDU que la mesure transitoire ajoutée ne couvre pas l'augmentation des coûts anticipée;

ATTENDU que le salaire des conducteurs d'autobus scolaires devra être majoré et que leurs conditions de travail devront être améliorées afin que le métier de conducteurs d'autobus scolaires demeure attractif et ce, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre;

ATTENDU les investissements que les transporteurs doivent effectuer afin de convertir progressivement leur flotte de véhicules à l'électricité;

ATTENDU que l'offre d'indexation du ministère de l'Éducation (MEQ) se chiffre à 3,4 %;

ATTENDU que selon les informations découlant de discussions préliminaires avec les transporteurs, il existe un écart important entre leurs demandes et l'offre d'indexation du MEQ;

ATTENDU que dans le contexte actuel des négociations, la commission scolaire Eastern Townships ne disposera d'aucune marge de manœuvre pour négocier avec les transporteurs;

ATTENDU la dimension du territoire de notre commission scolaire, un bris de service du transport scolaire aurait un impact majeur sur la fréquentation scolaire de notre clientèle;

Dans ce contexte, le conseil des commissaires de la commission scolaire Eastern Townships **INTERPELLE** le ministère de l'Éducation (MEQ);

CRAINT de ne pas être en mesure d'honorer les contrats qui seront soumis par les transporteurs;

S'INQUIÈTE d'une pénurie de conducteurs qualifiés pour la rentrée scolaire 2022-2023;

ANTICIPE un bris de services du transport scolaire pour la rentrée scolaire 2022-2023 et par conséquent;

DEMANDE au ministère de l'Éducation (MEQ) de revoir l'enveloppe dédiée au transport scolaire pour l'année 2022-2023 afin que les élèves de la commission scolaire Eastern Townships puissent bénéficier d'un service de transport scolaire dès la rentrée scolaire 2022-2023.

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire H. Turgeon

Adoptée à l'unanimité

La date de la prochaine réunion du comité consultatif de transport est **à déterminer**.

9.8 Comité consultatif de l'éducation spécialisée (SEAC)

La présidente de SEAC, E. McKnight a mentionné les sujets discutés à la réunion du 11 mai 2022 :

- Recommandations au DG – présentés par M. Bouthillier;
- Élèves à risque codés – présenté par E. Gaudet.

La date de la prochaine réunion du comité consultatif de l'éducation spécialisée est prévue pour le 8 juin 2022.

10. COMITÉ PARENTAL

Le commissaire qui représente les parents, D. Zigby a mentionné que la date de la prochaine réunion est prévue pour le 25 mai 2022.

11. COMITÉ CONSULTATIF DES ÉTUDIANTS

La commissaire J. Humenuik qui représente le comité consultatif des étudiants a mentionné les sujets discutés à la réunion du 12 mai 2022 :

- Sondage santé mentale;
- Sondage sur l'enseignement anglophone.

La date de la prochaine réunion du comité consultatif des étudiants est prévue pour le 23 juin 2022 avec le conseil des commissaires à 19h30.

12. L'ACSAQ (QESBA)

M. Murray a présenté un rapport complet et exhaustif le mois dernier. Une réunion du conseil d'établissement de l'ACSAQ est prévue ce vendredi pour des séances de perfectionnement professionnel ciblant les préoccupations des commissaires. Toute l'administration de la CSET a été invitée ainsi que les commissaires.

13. COMMENTAIRES ET QUESTIONS DES COMMISSAIRES

- Commissaire G. Barnett : New Horizons
- Le gala de New Horizons Gala a eu lieu le jeudi 19 mai 2022. Le thème était *Les aventures sont la meilleure façon d'apprendre (Adventures are the best way to learn)*, un choix plus approprié alors qu'ils entreprennent leur voyage de toute une vie.
 - Le gymnase a été décoré avec des drapeaux de nombreuses nations reflétant les pays d'origine pour de nombreux étudiants. En fait, les étudiants se sont adressés à la foule brièvement dans une douzaine de langues, comme l'ourdou. Les maîtres de cérémonie étaient des étudiants et ils ont présenté les présentateurs des nombreux prix aux diplômés et aux étudiants permanents. Plusieurs élèves ont offert des divertissements musicaux. Une jeune Afghane a donné un compte rendu intéressant de son voyage au Canada et de ses objectifs ici. C'était un événement bien organisé et impressionnant.
- Commissaire C. Beaubien : 50 étudiants et 3 enseignants du Collège Stanstead viendront donner un coup de main à l'école *Sunnyside*. Ils travailleront ensemble pour nettoyer les plates-bandes à l'avant, aider à préparer le jardin communautaire à l'arrière et réparer le paillis sous l'équipement du terrain de jeu.
- Commissaire M. E. Kirby : M^{me} Kirby a énuméré différents projets du CSC d'Eaton-Valley. L'année a été fructueuse, malgré la COVID-19 :
- Programme *Super Book*;
 - Lancement du livre à célébrer avec des auteurs locaux;
 - Subvention Les arts inspirent – thème celtique;
 - 70 colis de la Saint-Valentin envoyés aux aînés;
 - Repas en cabane à sucre.
- Commissaire A. McCrory : M^{me} McCrory a assisté à la présentation *House, House, House* vendredi dernier. C'était très divertissant. Les enfants étaient tellement enthousiasmés et excités. Un excellent travail d'équipe a été enseigné et appris.

14. ÉVÉNEMENTS À VENIR

Aucun.

15. CORRESPONDANCE

Il n'y a pas eu de correspondance autre que les lettres envoyées par les transporteurs concernant les négociations.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. McCully

The Record, journaliste :

En ce qui concerne les réunions du calendrier pour l'année prochaine, les réunions du conseil se tiendront-elles en personne, virtuellement ou de façon hybride?

M. Murray

Président de la CSET :

La version hybride sera maintenue, ce qui sera une option pour le public et les membres du conseil.

C. Labonté

Parent de WES :

Comment puis-je obtenir un transport scolaire de *Waterloo* à *Parkview* où mes enfants seront transférés?

M. Murray

Président de la CSET :

Il s'agit d'une politique de la CSET visant à encourager les parents à choisir l'endroit où ils envoient leurs enfants. Nous privilégions les enfants du bassin que l'école dessert. S'il y a de la place, les enfants à l'extérieur dudit bassin sont invités à rejoindre l'école. Nous n'offrons pas de transport à l'extérieur du bassin de l'école. Il faudrait communiquer avec le service de transport de Val-des-Cerfs pour voir s'ils ont un itinéraire et de la place dans l'autobus afin de recevoir les enfants. Ce n'est pas la même situation pour *Mansonville* à *Knowlton*. Nous avons déjà un autobus pour *Massey-Vanier High School*.

M. Seline

Présidente de l'ATA :

Je suis curieuse de savoir si des modifications sont prévues pour les entrées à *Alexander Galt Regional High School (AGRHS)* et au *Lennoxville Vocational Training Centre (LVTC)* afin d'éviter de circuler partout?

E. Plante

Directeur ressources matérielles :

Nous travaillons sur un nouveau projet pour avoir le nouveau panneau afin de mieux identifier les entrées. Le nouveau panneau a déjà été trouvé pour LVTC.

M. Seline

Présidente de l'ATA :

J'aimerais savoir si le président ou les commissaires ont l'intention de rencontrer les enseignants à WES? Je crois comprendre qu'ils se sont rencontrés au début de l'année scolaire, mais y a-t-il eu d'autres réunions depuis janvier 2022?

K. Mackey

Directrice adjointe de la CSET :

Nous avons été en communication avec les enseignants. J'y étais la semaine dernière. Une communication ouverte a été établie et les enseignants peuvent également communiquer avec nous.

17. **GOUVERNANCE ET COMMUNICATION**

Aucune.

18. **AJOURNEMENT**

Tous les sujets ayant été épuisés, le commissaire R. Gagnon recommande d'ajourner la réunion à 20h40.

Éric Campbell
Secrétaire général

Michael Murray
Président

EC/gm
25.05.2022